Nom de l’association : …......................................................

N°de SIRET : \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_

Adresse du siège social :

…………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………

Adresse de correspondance si différente :

…...........................................................................................

…...........................................................................................

Tél : …...................................................................................

Mail : …................................................................................

Nom et Prénom du (de la) Président(e) : …........................

…...........................................................................................

Monsieur le Président

Conseil Régional de Bretagne

Service du Sport

283 avenue du Général Patton

CS 21 101

35711 RENNES CEDEX 7

Objet : Demande de subvention pour une aide au transport liée à un déplacement sportif

Monsieur le Président,

Par la présente, nous vous informons que (*nombre ou nom de l’équipe)* sportif(s) de notre association participera(ont) ou est (sont) susceptible(s) de participer prochainement au(x) …..... *(intitulé exact de la compétition officielle attributive d’un titre officiel)* qui se déroulera(ont) du ../../.. *(date de début)* au ../../.. *(date de fin)* à ….................*(ville et département)*.

Pour ce(s) déplacement(s), les catégories d’âge suivantes sont concernées **(1)**.

Pour la catégorie Cadet et/ou Junior, les dates de naissance des sportifs concernés sont …......................................................................................................................................................................................

Pour ce(s) déplacement(s), nous envisageons d’utiliser *(mode de transport)*.

Au vu des frais qui seront engagés par notre association pour ce(s) déplacement(s), nous sollicitons une aide financière auprès du Conseil Régional de Bretagne au titre de l’exercice *(20..)*.

***Liste des documents administratifs à transmettre impérativement à notre service (s’ils n’ont pas déjà été envoyés)* :**

* *Un relevé d’identité bancaire de l’association de l’année en cours ;*
* *L’extrait de déclaration de l’association paru au Journal Officiel ;*
* *L’avis de situation au répertoire sirène (INSEE) à jour ;*
* *Les statuts signés et la décision du conseil d’administration ou de l’assemblée générale autorisant le Président à engager l’association ;*
* *La composition du conseil d’administration et du bureau en exercice ;*
* *Le justificatif de non assujettissement à la TVA ou au FCTVA (déclaration sur l’honneur) ;*
* *Les documents comptables de l’association (bilan et compte de résultats) des deux derniers exercices ;*
* *Le rapport d’activités (AG) de l'association du dernier exercice ;*
* *Le projet d’activités ainsi que le budget prévisionnel de l’association portant sur l’année au titre de laquelle l’aide est sollicitée.*
* *La délégation de pouvoirs du représentant légal au signataire de la demande (si le courrier n’est pas signé du président).*

Afin de permettre le traitement de notre demande, **nous nous engageons à fournir au Conseil Régional, à l’issue de la compétition, les pièces suivantes :**

* *Le formulaire « Aide aux déplacements sportifs » (disponible sur*[*www.bretagne.*](http://www.bretagne.fr/)*bzh / les politiques / Sport / aides et dispositifs) ;*
* *La liste des sportifs, leur catégorie et leur année de naissance, les résultats obtenus, la copie des justificatifs de transports (restauration et hébergement exclus)* **(2)**.

Avec nos remerciements,

Date et Signature du Président

1 : cette précision est **indispensable**, puisque s’agissant des compétitions jeunes, l’aide régionale concerne les déplacements des catégories cadets et/ juniors selon les appellations (en relation avec la compétence régionale en direction des lycéens de 15-18 ans), **seuls les sportifs nés avant 2004 (inclus) sont éligibles pour la saison sportive 2019/2020.**

2: En cas d’utilisation de véhicule(s) particulier(s), préciser simplement le nombre de kilomètres parcourus aller et retour.